

OPTION DGEMC
(Droit et grands enjeux du monde contemporain)

LEGT SCHUMAN - HAGUENAU



L'OPTION DGEMC

En classe de terminale, les élèves peuvent prendre au maximum 2 options en plus des enseignements de tronc commun et de spécialité. Ces dernières sont affectées d'un coefficient 2 pour le baccalauréat.

Parmi les différentes options proposées, un enseignement baptisé « Droit et grands enjeux du monde contemporains » est ouvert aux élèves, à hauteur de 3 heures hebdomadaires.

Cette option poursuit plusieurs objectifs :

- la découverte du droit dans ses diverses composantes ;
- l'acquisition d'un raisonnement juridique rigoureux ;
- la compréhension d'enjeux de société contemporains.



Plus largement, l'option permettra aux élèves de construire un esprit critique afin de devenir un citoyen éclairé, capable de prendre part aux grands débats qui traversent nos sociétés.

De manière plus pragmatique, elle pourra leur permettre de les aider dans leurs choix d'orientation et de s'engager dans des études supérieures en ayant acquis certaines bases qui leur seront utiles pour la suite.

LE PROGRAMME DE L'OPTION DGEMC

Le programme de l'option s'articule en 2 parties : dans la première, l'idée est de poser un certain nombre de bases qui ont vocation à permettre aux élèves de s'approprier un vocabulaire et un raisonnement juridiques à part entière ; dans la seconde, il sera davantage question de grands débats contemporains en lien avec les aspects juridiques qu'ils recouvrent, avec pour but principal de les analyser pour les comprendre.

PARTIE 1 APPROCHE THEORIQUE

Le droit et ses fonctions

On cherchera à comprendre que le droit a un rôle essentiel et que sans règles encadrant les comportements des individus, la vie en société apparaît impossible.

Les caractéristiques juridiques de la règle de droit

On appréhendera le fait que les règles de droit présentent certaines caractéristiques (règles légitimes, abstraites, générales et permanentes) qui font d'elles des règles particulières.

Les sources du droit

On abordera la question des différentes règles de droit (Constitution, lois, décrets, arrêtés,...) et de leur hiérarchie ainsi que celle de la jurisprudence et des contrats.

L'organisation juridictionnelle

On présentera le fonctionnement des tribunaux français en distinguant ce qui relève de l'ordre judiciaire (juridictions civiles et pénales) et administratif.

L'internationalisation du droit

On montrera que le droit ne doit et ne peut pas être pensé qu'au niveau national mais aussi supranational, dans le cadre de l'UE ou plus largement des organisations internationales.

PARTIE 2 APPROCHE THEMATIQUE

Les sujets de droit

On pourra aborder la question de la personnalité juridique et son pendant celle de la responsabilité juridique, mais aussi celle du respect de la personne dans ses différentes composantes.

Liberté, égalité, fraternité

Différentes approches sont envisageables, depuis la question de la conciliation liberté/sécurité en passant par celle de la lutte contre les inégalités ou encore celle de la solidarité.

Personne et famille

Ici, on essaiera de voir en quoi la famille est un sujet de droit (union, filiation,...) mais aussi la question des droits de l'enfant ou encore celle des lois bioéthiques.

Entreprise et droit

On s'interrogera sur le statut juridique des entreprises ou sur la responsabilité sociale et environnementale qui pèse sur elles, mais aussi plus largement sur la relation de travail.

Création et technologies numériques

Des questions pourront être soulevées autour de la question de la propriété intellectuelle, des données personnelles ou encore sur l'intelligence artificielle et ses impacts.

L'OPTION DGEMC : POUR QUI et POUR QUOI ?

Quel profil pour suivre l'enseignement de DGEMC ?

L'option DGEMC s'adresse en premier lieu à des personnes aussi curieuses qu'ouvertes, intéressées par l'actualité et les questions de société. Une capacité à échanger et à argumenter mais aussi à raisonner, à rédiger et à synthétiser sont évidemment bienvenues ; de la même manière, le fait d'être autonome et rigoureux comme le fait de savoir travailler en groupe sont des éléments facilitant l'intégration dans l'option.

Par ailleurs, elle apparaît être un complément intéressant aux enseignements de spécialité que sont les SES (sciences économiques et sociales), HGGSP (histoire, géographie, géopolitique, science politique) ou bien encore HLP (humanités, lettres, philosophie). Evidemment, elle est également ouverte aux élèves inscrits dans d'autres spécialités, sans exclusive (des thématiques plus scientifiques apparaissent dans la seconde partie du programme).

Pourquoi suivre l'enseignement de DGEMC ?

Plus largement, elle est particulièrement conseillée pour les élèves désireux de s'orienter dans des études juridiques (depuis la licence de droit à celle d'AES, en passant par les classes préparatoires D1 ou encore le BUT carrières juridiques) mais aussi de sciences politiques (que ce soit en licence ou par l'intermédiaire des IEP). Elle peut aussi s'avérer des plus utiles pour des élèves faisant le choix d'études en économie, en journalisme,...

Dans tous les cas, le fait de prendre l'option est valorisée : c'est le cas pour le baccalauréat puisqu'elle peut permettre d'avoir des points supplémentaires en vue de son obtention mais aussi en ce qui concerne le parcours, puisque c'est un élément qui peut être valorisé au moment de l'étude des dossiers (particulièrement pour les élèves s'orientant vers des études où le droit est présent).

Enfin, le fait de suivre l'option permet aux élèves de développer une solide culture générale, dans le domaine juridique mais aussi quant au mode de fonctionnement de nos sociétés contemporaines. Cela pourra leur être utile dans le cadre de leurs études dans l'enseignement supérieur mais aussi dans leur vie quotidienne, que ce soit à titre personnel comme au titre de leur statut de citoyen en devenir.